

Communiqué

Communiqué de presse conjoint de la Ville de Lausanne, du comité sortant de l'OCGL et de son chef d'orchestre M. Luc Baghdassarian

Orchestre des collèges et gymnases lausannois sérénité retrouvée

Institution chère aux Lausannoises et Lausannois, l'Orchestre des collèges et gymnases lausannois – OCGL – a récemment connu des remous liés notamment à la décision de se débarrasser de quelques instruments anciens. Avec les bons offices de la Ville de Lausanne, une solution a pu être trouvée en vue d'apaiser les relations entre le comité de l'association et le chef d'orchestre. La plupart des instruments ont pu être récupérés et seront affectés à diverses écoles, dont l'OCGL lui-même, et un nouveau comité sera élu cet automne. Il travaillera à renforcer les liens entre le comité, le chef d'orchestre et les autorités. Sur ces bases, l'OCGL est prêt à prendre un nouveau départ.

L'Orchestre des collèges et gymnases lausannois – OCGL – est une institution chère au cœur des Lausannoises et Lausannois. Grâce à lui, une trentaine de jeunes musiciens répète au sein de l'orchestre préparatoire, alors qu'une septantaine joue au sein de l'OCGL lui-même. Affaire de passionnés et de passionnés, l'OCGL, constitué en association, fonctionne à la satisfaction générale depuis 17 ans, sous la baguette de M. Luc Baghdassarian. Début juin cependant, les bons offices de la Ville de Lausanne, qui subventionne l'OCGL avec le Canton, ont été sollicités à la suite de différends entre le chef d'orchestre et le comité de l'association - démissionnaire en bloc - en raison notamment d'une décision controversée de jeter un lot d'instruments non utilisés depuis près de 30 ans, dont certains dans un mauvais état, appartenant à l'association.

À la suite des entretiens conduits début juillet, les musiciennes et musiciens et leurs familles ont pu être rassurés par courrier sur le fait que :

- En fin de compte, seul un alto n'a pas été récupéré.
- Un inventaire photographique exhaustif des instruments ainsi qu'une évaluation de leur état par un luthier ont été réalisés par le comité de l'Association.
- 16 instruments en bon état pourront être offerts à un orchestre de jeunes musiciens brésiliens, avec 12 archets.
- 7 à 8 instruments en parfait état seront prêtés à une école de musique de la région.
- 7 instruments en parfait état seront gardés par l'OCGL.

De plus, les membres de l'association pourront donner leur avis concernant l'avenir de ces instruments, sur la base d'une information précise, lors de la prochaine assemblée de l'association.



Concernant la gestion de l'OCGL, la sérénité est revenue, puisque le comité sortant a accepté d'assurer la gestion des affaires courantes, en partenariat avec le chef d'orchestre et le service des écoles de la Ville. Dès la rentrée d'août, un groupe de travail sera mandaté pour préparer une assemblée générale extraordinaire à l'automne, avec la mission de proposer une adaptation des statuts et de se donner les moyens de consolider les relations entre le chef d'orchestre, le comité de l'association et les autorités. Le comité sera par ailleurs renforcé, plusieurs personnes compétentes étant d'ores et déjà prêtes à prendre la relève.

La direction de l'enfance, de la jeunesse
et de la cohésion sociale

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Philippe Martinet, chef du service des écoles primaires et secondaires, 076 368 10 41**
- **Pierre-Yves Rodondi, président sortant de l'Association de l'OCGL, 079 569 53 03**
- **Luc Baghdassarian, chef d'orchestre de l'OCGL, 079 4 829 829**

Lausanne, le 21 juillet 2015